



Berchem-Sainte-Agathe, le 17 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. 270 /2013

**Objet** : Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Mme Van Den Broucke, Conseillère communale, concernant la Semaine Européenne de la Démocratie Locale.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Mme Van Den Broucke, Conseillère communale, concernant la Semaine Européenne de la Démocratie Locale.

Bien que des contacts aient eu lieu entre la Maison de la Participation de Berchem-Sainte-Agathe et l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles-Capitale, l'édition 2013 de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL) n'a pu voir le jour à Berchem-Sainte-Agathe suite à un problème de personnel. La commune sera par contre bien présente pour l'édition de 2014.

Si la SEDL n'a pas pu être organisée cette année, ce n'est pas pour autant que la démocratie locale à Berchem-Sainte-Agathe n'est pas exercée.

En effet, notre commune associe depuis longtemps la société civile au débat, à la création de nouveaux projets et aux décisions, par l'entreprise de nos nombreux conseils consultatifs, comme celui des seniors, du sport, de la personne à mobilité réduite, le conseil de l'environnement et de la qualité de vie en tant qu'espace d'information, de débat et d'écoute pour les comités de quartiers et bientôt du Conseil consultatif de légalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Si la SEDL 2013 avait pour thème la citoyenneté active plus particulièrement axé sur les jeunes, plusieurs actions vont être proposées à ce sujet (par exemple une table ronde réunissant les mandataires communaux et les jeunes intéressés ou encore un « speed dating » de la démocratie locale ou encore la récréation du Conseil Consultatif des Jeunes).

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE